



FICHE D'INSCRIPTION

Bessancourt

BOURSE AUX VÊTEMENTS ET EQUIPEMENTS SPORTIF SAMEDI 05 SEPTEMBRE 2026 De 10H00 à 17H30

A rendre impérativement lors des permanences de dépôt de matériel.

Ces permanences seront assurées par le **Comité des Fêtes au Gymnase MAUBUISSON**
(face au stade, sur le côté gauche du gymnase).

Le mercredi 02 et vendredi 04 septembre 2026 de 18h00 à 20h00.

Vous devez déposer vos articles avec ce bulletin d'inscription dûment rempli.

Pour tout renseignements veuillez nous contacter

(à partir du 1^{er} septembre de 9h30 à 11h et de 18h30 à 20h00) :

Comité des Fêtes de Bessancourt

33 résidences Les Beaux Lieux - 95550 Bessancourt.

Tel : 01.39.60.24.57

Email : cfbessancourt@gmail.com

Aucunes réservations par téléphone.

Identité du dépositaire : (une fiche par dépositaire)

NOM : Prénom :

Adresse complète :

N° de téléphone : Adresse email :

Carte d'identité N° Délivré Le.....

Joindre votre photocopie de PIECE D'IDENTITE recto-verso.

Dépôt :

(Cocher la ou les case(s) correspondante(s) aux articles déposés)

☐ Chaussures de sport

☐ Vêtements de sport

☐ Matériel de sport

Veuillez indiquer le nom de l'article que vous mettez en vente, le prix souhaité et la taille.

-
-
-
-
-
-
-
-
-
-

INFORMATIONS PRATIQUE A LIRE ATTENTIVEMENT :

Avant de venir déposer vos articles ils doivent tous être étiquetés (avec votre nom, le prix souhaité et la taille).



Nous avons établi une grille tarifaire à cette occasion merci de bien vous y tenir lors de votre étiquetage.

(Votre prix souhaité ne pourra pas dépasser le montant maximum indiqué sur notre grille selon la rubrique concernée)

Par ailleurs pour les vélos nous vous demanderons une facture au nom du dépositaire afin d'écartier tout risque de revente d'objet volé.

(Sans facture nous ne prendrons pas l'article même en bonne état).

Tout ce qui sera mis en vente lors de la Bourse du 07 septembre 2026, sera entreposé dans un lieu fermé à clé. Cependant il est bien précisé que la RESPONSABILITE du Comité des Fêtes, ne pourra, en aucun cas, être mise en cause, en cas de vol, incendie ou autre s'agissant d'un local mis à disposition par la Mairie de Bessancourt.

Aucun acheteur ne pourra vous demander un remboursement, car chaque objet que vous nous confierez à la vente sera vérifié en votre présence le jour de votre dépôt pour s'assurer qu'il est éligible à la vente, les objets devront être en bon état de marche et/ou propres.

Passer les dates de retraits proposées, tout article non récupéré sera donné à une association sportive (de Bessancourt en priorité) qui en aurait besoin.

Pour ce qui est des gains c'est l'association du Comité des Fêtes qui en sera le bénéficiaire.

Du dépôt au retrait comment ça se passe pour vous ?

On vous dit tout par ici :

- 1) Vous venez nous rencontrer lors des permanences avec votre inscription et vos articles étiquetés
- 2) On vérifie ensemble si vos articles sont éligibles autant par leur état que par le prix que vous en souhaitez
- 3) Grâce à notre partenariat avec la municipalité, vos articles seront stockés dans un local fermé jusqu'au forum
- 4) Le jour du Forum nous vendons pour vous vos articles
- 5) Le samedi 05 septembre de 18h00 à 19h30 et le dimanche 06 septembre de 10h00 à 17h00 nous vous demanderons de venir retirer vos gains suite à la journée de vente ainsi que vos articles restant invendus

